

- Inscription séjour rando

Inscription au séjour

- Par chèque bancaire.

Il vous suffit d'imprimer le [contrat-vente](#), l'envoyer complété et signé avec votre règlement d'acompte par chèque bancaire,

- Par virement.

RIB : code banque=16807, code guichet = 00103, numéro de compte = 06019987688, clé RIB = 96

IBAN : FR76 1680 7001 0306 0199 8768 896. BIC : CCBP FRPP GRE

domiciliation = Banque Populaire des Alpes du Sud, Place Ladoucette, 05000 GAP.

A la réception de votre virement avec [contrat-vente](#) dûment rempli, votre inscription deviendra effective.

Nous vous le renverrons signé de notre part.

Le paiement du solde du prix est versé au plus tard au début du séjour. Une facture d'acompte est remise sur demande.

Dans un second temps, 21 à 30 jours avant le départ du séjour, vous recevrez la fiche pratique avec ses dernières recommandations.

Nous vous proposons de souscrire [un contrat d'assurance annulation de séjours](#)

(facultatif) par l'intermédiaire de Gan Assurances de Gap, (5, Av. des Alpes, 05000 GAP, Tél. : 04.92.52.36.81), dont la cotisation est de 4% du montant du séjour.

Vous pourrez accepter ou non de partir :

- dès trois personnes, moyennant un supplément de 12% du prix du séjour par personne.

Le séjour est confirmé, le cas échéant, à partir de 4 personnes.

Votre règlement vous sera intégralement remboursé :

- si le nombre minimum de personnes inscrites n'est pas atteint, (à 21 jours avant le départ prévu pour les séjours semaine), sauf si vous acceptez les conditions de supplément ci-dessus.

- si l'annulation du séjour est le fait de l'accompagnateur.

Marc VINCENT : Accompagnateur En Montagne

SIRET : 421 832 841 00025 – APE 926 C

N° habilitation par arrêté préfectoral : 005 090 001

- Garantie financière : Groupama Assurances Crédit, 8-10 rue d'Astorg
75008 PARIS

- Assurance RCP (responsabilité Civile professionnelle)

RCP MMA-BP 27-69921 OULLINS cedex